



Melesse, le 22 février 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mercredi 1^{er} mars 2023 à 20h à la mairie, salle des Iris.

Ordre du Jour

Validation du procès-verbal du 25 janvier 2022

- 1 – Rapport d'orientation budgétaire 2023 - Débat
- 2 – Budget principal 2022 – présentation du compte administratif
- 3 – Budget annexe assainissement collectif 2022 – présentation du compte administratif
- 4 – Budget annexe énergies renouvelables 2022 – présentation du compte administratif
- 5 – Aménagement de la RD28 – aménagement de sécurité en traversée - Champ Courtin
L'Épinette – convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine
- 6 – Tarification accueils collectifs de mineurs (ACM) – enfance – délibération modificative
- 7 – Tarification restauration municipale – délibération modificative
- 8 – Association Carnaval de Melesse – avance sur subvention 2023
- 9 – Concours des maisons fleuries 2023 – montant de l'enveloppe allouée
- 10 – Syndicat Départemental de l'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) – modification des statuts
– avis du Conseil municipal
- 11 – Convention relative à la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires pendant leur
temps de travail

Décisions diverses

Informations diverses

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux du 1^{er} semestre 2023 : 29 mars, 24 mai, 28 juin

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,
Claude JAOUEN

